

rer de ce qui lui est servi par ce côté-ci de la chambre ?

Mais, M. l'Orateur, je me borne à dire que, lorsque l'honorable député veut me placer dans la position qu'occupe l'honorable député de Westmoreland (M. Wood), j'espère que la chambre jugera qu'il n'existe aucune comparaison entre ces deux positions. Je ne suis pas intéressé, comme mon honorable ami, qui occupe le premier siège avant le mien (sir Richard Cartwright) a démontré à diverses reprises que l'honorable député était intéressé, lorsqu'il venait ici, session après session, pour obtenir un subside considérable, au profit de sa propriété personnelle, pour ajouter de la valeur à sa propriété, et nullement pour améliorer ou étendre les moyens de communication entre l'île du Prince-Edouard et le reste du Canada. C'est à peine si l'honorable député occupe la position, que l'on reconnaît souvent par courtoisie au moins, d'un membre indépendant de cette chambre.

Sir JOHN A. MACDONALD : Je suis parfaitement de l'avis de l'honorable député de Halifax (M. Jones), lorsqu'il dit qu'il n'existe pas de comparaison entre lui et l'honorable député de Westmoreland (M. Wood) et, de ce fait, je félicite l'honorable député de Westmoreland. Durant ma carrière parlementaire, j'ai rarement été témoin d'une attaque aussi inexcusable, aussi injustifiable et aussi gratuite, que celle qui vient d'être faite contre mon honorable ami de Westmoreland (M. Wood) par l'honorable préopinant (M. Jones), et par l'honorable député d'Oxford-sud (sir Richard Cartwright). L'honorable député d'Albert (M. Weldon), sur un ton calme et parlementaire, a exprimé ses vœux, sur le mode le plus avantageux d'exploiter le chemin de fer Intercolonial. Personne ne saurait le nier. Il a exposé son plan, d'une manière calme, et quoique je ne sois pas absolument d'accord avec lui, je l'ai écouté avec tout le respect auquel un député a droit, lorsqu'il parle avec bon sens et lorsque s'adressant à la chambre ou à un comité de la chambre, il se sert d'un langage parlementaire. Puis, mon honorable ami de Westmoreland (M. Wood) s'est levé et, sur un ton calme, pesé et parlementaire, il a appuyé les vœux de l'honorable député d'Albert (M. Weldon). Personne ne niera cela. L'honorable député de Westmoreland a plaidé sa cause, et soit que ses arguments aient été justes ou erronés, du moins ont-ils été parfaitement parlementaires. Ses assertions pouvaient être acceptées pour ce qu'elles valaient, et ce qu'il dit, dans cette chambre, est toujours estimé digne d'attention. C'est un homme d'une haute position et d'un caractère élevé, respecté, je le crois, dans la province d'où il vient, et respecté de tous ceux qui le connaissent.

Mais, au lieu de répondre à ces arguments, au lieu de discuter les déclarations qu'il a faites, au lieu de faire voir où il s'était trompé—si l'honorable député croyait qu'il s'était trompé—l'honorable député de Halifax (M. Jones) se lève de son siège et dit : Vous n'avez pas droit de parler ici ; vous possédez un chemin de fer, et par votre influence, vous avez obtenu des subventions pour ce chemin à votre profit personnel. Telle est la déclaration que l'honorable député de Halifax (M. Jones) a faite, ignorant absolument les arguments de mon honorable ami de Westmoreland (M. Wood) et sans les discuter le moins du monde, mais il se lance à fond dans une attaque personnelle contre

M. JONES (Halifax).

l'honorable député de Westmoreland. Cette conduite n'est pas parlementaire, elle est pire que non parlementaire, et elle mérite d'être flagellée, autrement que je ne puis le faire dans l'enceinte de cette chambre.

M. JONES (Halifax) : Continuez.

Sir JOHN A. MACDONALD : Non ; je ne tomberai pas dans l'erreur que vient de commettre l'honorable député.

Maintenant, M. l'Orateur, quels sont les faits ? Ainsi qu'on l'a déjà dit, cette communication entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme *via* le cap Traverse et le cap Tormentine, a été recommandée à la chambre, il y a longtemps, par un comité de la chambre. Elle nous a été recommandée comme étant la plus sûre, la plus courte et la meilleure pour entretenir des communications d'hiver entre l'île et le continent. Elle a été recommandée à cette chambre par le comité. Elle a été recommandée à la chambre par les députés de l'île du Prince-Edouard, qui ont déclaré, qu'en justice pour cette province, il devrait y avoir un chemin de fer, qui reliait le cap Traverse à la ligne principale de l'île du Prince-Edouard, et qu'il y eût un steamer traversier pour relier ce dernier point au cap Tormentine, distance fort peu considérable.

Le fait que mon honorable ami de Westmoreland (M. Wood) a été assez entreprenant pour risquer de l'argent dans les chemins de fer—et Dieu sait que les chemins de fer ne sont pas une entreprise profitable dans ce pays—devient une cause de blâme contre lui.

L'honorable député prétend que lui (M. Wood) a obtenu des subventions par son influence. Si des subventions ont été accordées à ce chemin, c'est qu'il était la route convenable, la plus satisfaisante et celle qui fournissait le meilleur moyen de communication.

M. JONES (Halifax) : Non.

Sir JOHN A. MACDONALD : Demandez aux députés de l'île du Prince-Edouard ; demandez aux députés qui étaient alors en chambre, et qui l'ont recommandée et ils vous diront que ce projet a été accompli, sans égard à la politique, que tous insistaient auprès du gouvernement et du parlement, comme une question de justice à l'endroit de l'île du Prince-Edouard, pour que cette communication fût établie ; et voici maintenant qu'on insulte mon honorable ami, qui siège derrière moi, en lui disant que parce que le parlement a obéi à un rapport d'un comité, et à l'expression de l'opinion des députés de l'île du Prince-Edouard, c'est lui qui, assurément, avait exercé son influence d'une manière inconvenante et indue pour faire réussir ce projet. Laissez aux électeurs de l'île du Prince-Edouard le soin de juger si c'est là une dépense inutile, ou si ce n'est pas simplement rendre justice à l'île du Prince-Edouard ; laissez-leur le soin d'en juger, et vous verrez s'ils ne condamnent pas complètement et absolument la censure, le langage et les reproches de l'honorable député.

L'honorable député d'Oxford a repris à la suite sur le même ton. Je regrette qu'il ait agi ainsi. Je ne m'occupe pas de ce que dit l'honorable député de Halifax (M. Jones), parce que c'est toujours par le dénigrement et l'injure qu'il combat son adversaire et, partant, le blâme qu'il porte est aussi inoffensif que son éloge serait méprisable. Mais le député d'Oxford-sud occupe un rang plus élevé, par son habileté, si ce n'est pour d'autres causes, et